

Élections aux Commissions Administratives Paritaires d'Administration Centrale des Attachés et Traducteurs



Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
et Ministère du Budget, des Comptes Publics
et de la Réforme de l'État

20 Octobre 2011

**Pour une défense individuelle et collective,
indépendante, solidaire**

**VOTEZ pour les représentants
*Sud Centrale***

Les CAP pour quoi faire ?

Les Commissions Administratives Paritaires sont compétentes pour tout ce qui concerne la gestion des personnels et notamment en matière de :

- mutations,
- recours en notation,
- avancements,
- promotions.

Chaque Commission Administrative Paritaire est composée d'un nombre égal d'élus syndicaux et de représentants de l'administration.

Lieu de défense des droits et des règles statutaires, elle peut également et dans certains cas être saisie par les agents eux-mêmes.

Nos élus s'engagent

A travers ces nouvelles élections, les élus s'engagent à défendre encore et toujours les intérêts collectifs et le service public dans un souci d'équité et dans une totale impartialité.

Ils s'emploieront à agir dans la transparence et sans compromis avec l'administration.

Ils combattront pour la défense des statuts et le respect des règles de gestion.

Ils mettront à votre service leur intégrité pour vous défendre efficacement pour tous les aspects de votre vie professionnelle.

Pourquoi voter Sud Centrale ?

Sud Centrale combat l'injustice, l'arbitraire, le corporatisme, les discriminations, toutes les formes de harcèlement...

Sud Centrale s'oppose à la RGPP et au dogme du non - remplacement d'un départ à la retraite sur deux et à leurs conséquences néfastes : abandon de missions, externalisations, suppressions d'emplois, pressions accrues sur les personnels...

Sud Centrale se bat depuis des années contre la dégradation des conditions de travail, contre le pilotage par objectifs, contre la course aux indicateurs,

Sud Centrale dénonce les orientations actuelles de la Fonction publique et revendique une organisation du travail plus humaine où les agents ne sont pas considérés comme des pions pressés comme des citrons jusqu'à parfois en tomber malade.

Une autre fonction publique est possible exigeons là ensemble !

Non à l'excès de critères individuels !

Dans chaque CAP, nos représentants se battent contre :

- les critères subjectifs de l'évaluation, les objectifs individuels du « toujours plus » de résultats, des appréciations psychologiques, une gestion au "profil" et le lien programmé avec la Prime de Fonctions et de Résultats (P.F.R) en 2012.
- une P.F.R qui renforce l'individualisation des carrières par la cotation des postes et les aléas du "pesage" du poste, voire de l'agent ;
- le management à la performance sanctionné par la part "résultats" et le bonus octroyé sur la base du seul mérite individuel ;
- la réduction drastique des effectifs ;
- la dégradation des conditions de travail, les pressions hiérarchiques et le règne des indicateurs individuels ;
- la mobilité forcée, qui devient une sorte de passage obligé dans la carrière.

**Pour ne pas rester isolés
et impuissants
face aux restructurations,
à la mise en place de
la performance individuelle...**

Oui au maintien de critères collectifs !

- Linéarité des carrières avec avancement régulier à l'ancienneté tout au long de la carrière ;
- amélioration des fins de carrière notamment par des promotions « coups de chapeaux » avant le départ à la retraite ;
- reconnaissance collective de la technicité et de l'expérience acquises par la requalification des agents eux-mêmes par la mise en place d'une formation adaptée et continue, la validation des acquis, des examens professionnels ou concours interne spéciaux axés sur la réalité du travail exercé et non par la seule requalification des postes ;
- utilisation de critères objectifs pour les promotions (ancienneté dans les conditions statutaires requises), concours internes ou examens à contenu professionnel axés sur la réalité du travail exercé ;
- rotation des avancements accélérés sans majorations ;
- prise en compte de la dimension collective du travail d'équipe et des missions des services ;
- règles transparentes de mobilité sur la base unique du volontariat, notamment pour les agents rencontrant des problèmes géographiques et confrontés au choix à effectuer entre la promotion ou la vie familiale ;
- intégration des primes dans la rémunération principale ne se limitant pas aux 5% actuels ! (ce qui a pour conséquence une chute énorme du pouvoir d'achat des retraités) ;
- majoration immédiate de 40 points d'indice pour tous au titre du rattrapage du pouvoir d'achat des fonctionnaires ;
- revalorisation indiciaire automatique tous les 3 ans, pour les agents bloqués au dernier échelon du grade terminal.



Osez l'indignation,

**Dites non à l'individualisation,
et avec vos représentants élus aux CAP
portez vos revendications !**

Le 20 Octobre 2011

**VOTEZ pour la liste *Sud* Centrale
membre de Solidaires aux Finances
et de l'Union syndicale Solidaires**

